



الجمعية المغربية لحماية النباتات

ATELIER DE REFLEXION

BONNES PRATIQUES EN MATIERE D'EXPERIMENTATION

Date: Jeudi 13 Janvier 2011 à 10 heures

Lieu: Salle de Conférence INRA-Guich

Objectifs: Diagnostique de la situation actuelle ; analyses des procédés appliqués et proposition de procédures adaptées et applicables dans le nouveau contexte.

Invités: AFPP – ONSSA – INRA – IAV RABAT – ENA MEKNES – CHA- DEFR- CropLife Maroc et ASMIPH- Domaines – Consultants.

1 / Expérimentateurs des services régionaux de la Protection des Végétaux.

2/ Expérimentateurs du secteur privé (Sociétés Phytosanitaires et consultants)

3/ Enseignants – Chercheurs.

4/ chercheurs

Besoin d'établir des référentiels de bonnes pratiques d'expérimentation (procédures harmonisées et définir un cahier des charges clair et fonctionnel) avec une priorité pour les spéculations dominantes.

Les sujets à soumettre à la réflexion :

Pourquoi un débat sur les Bonnes Pratiques en Expérimentation Phytosanitaire.

- Rôle de l'expérimentation dans le processus de l'homologation
- Actualisation du cadre réglementaire
- Rôle dans la gestion des risques au moment de la réalisation des essais phytosanitaires
- Rôle dans l'adaptation des solutions en matière de protection de nos cultures (usages majeurs et mineurs)
- La préservation des ressources et de la biodiversité
- Evaluation de l'efficacité biologique
- Evaluation de la phytotoxicité vis-à-vis des cultures
- Evaluation des risques vis-à-vis du consommateur (Etudes de résidus)
- Evaluation vis-à-vis de l'opérateur
- Evaluation des risques de persistance (Sol-eau-cultures)
- Reconnaissance mutuelle des résultats

Les ressources

Réflexion sur le rôle de chaque intervenant (Qualification ; formation ; certification et évaluation)

1. L'expérimentateur.
2. L'applicateur.
3. Le matériel.
4. Laboratoires.
5. Auditeurs.
6. Rédaction et élaboration des rapports.